

René FORNEY  
4 ch. Montrigaud  
38000 Grenoble  
Tel 0763 15 66 46

07 DEC. 2022

T.J de Grenoble

Grenoble, le mercredi 7 décembre 2022

(Dossier déposé à l'accueil général du tribunal contre reçu)

Objet : Plainte pénale Tir au LBD (Flash-Ball)

**Homicide volontaire, sauvegarde des vidéos de la scène**

À Madame ou Monsieur le **Doyen des juges d'instruction**

Tribunal Judiciaire de Grenoble

Place Firmin Gautier, 38000 Grenoble

Après avoir refusé d'enregistrer ma plainte au motif qu'ils avaient cinq viols déclarés à s'occuper dans la journée, les gendarmes de Seyssinet-Pariset l'ont baclée et classée sans suite dès le lendemain sur l'avis du procureur. « C'est un miracle si vous êtes encore en vie ». dit les urgentistes. Craignaient-ils de risquer de mettre en cause un confrère ? Pour déclarer cette tentative de meurtre, je suis allé à l'extérieur du département pour avoir mes déclarations enregistrées sur une nouvelle plainte jointe. Mon exposé en vidéo est ici : <https://youtu.be/AhJjrQ8wnWg>

**Cette tentative d'assassinat s'est produite le samedi 12 novembre dernier, 48h après la sortie de mon audition du 10 novembre devant la juge d'instruction Marie GOUVERNEUR** au sujet de deux agences immobilières de Grenoble (ORALIA-FAURE et ESPACE ATYPIQUE) qui se sont concertées pour faire des faux afin de solder ma dépossession immobilière avec le concours de l'avocat Pierre-Marie DEJEAN (ex cabinet André VALLINI 49, av. Alsace Lorraine à Grenoble mais aussi à la même adresse que Catherine POLI-CABANES l'avocate qui a initialement organisé le divorce au profit de mon ex-épouse) et de l'huissier Henri MEZAGHRANI. Vu le nombre d'avocats sur Grenoble, il est étrange que j'y retrouve là le tandem de cabinet d'avocats et d'étude d'huissiers de mon dernier recours, ceux-là mêmes qui ont organisé ma dépossession de deux millions d'euros lors de mon divorce.

Samedi 12 novembre 2022 après-midi vers 15h50, je quitte mon domicile et franchis le pont de Catane, en bas de ce pont approchant la pharmacie de Seyssinet-Pariset depuis un véhicule j'ai reçu une balle de Flash-ball (ou LBD) sur la tempe gauche, cette tentative de meurtre a été enregistrée par les caméras de surveillance de la SEMITAG (siège 15 av Salvador Alledé, 38130 Echirolles), **je demande leur sauvegarde**. Le scanner du CHU montre ma fracture à la tempe gauche (là où je n'ai eu aucun saignement extérieur !) de la grosseur d'une balle de ping-pong ce qui m'a causé une perte de connaissance instantanée de quelques minutes. Tous les examens aux Urgences du CHU scanner, examen cardiaque, analyse sanguine n'ont trouvé aucune pathologie qui pourrait expliquer cette perte subite de connaissance et la chute que les secouristes ont initialement considéré comme un simple malaise à l'origine de ma chute « sur une surface plane sans obstacle » (raport des pompiers secouristes).

J'avais déjà signalé par ma plainte du 31 mars 2021, le suicide suspect de Marie Hélène FERDIN avec une délégation de signature d'André VALLINI à la direction des marchés et du patrimoine alors que son époux commissaire de police était condamné pour faux. Vu ce qui vient de m'arriver, je suis encore plus surpris (informé par l'agence ORPI) de la mort de mon ex épouse à 68 ans (16 ans avant l'âge de sa mère) dans une famille où la longévité est courante. Je me demande si comme moi elle n'a pas été éliminée par le danger "se mettre à table" (que les juges remontent à son activité de responsable aux permis de construire et au pot de vin de 80.000 € versé au notaire DESCHAMPS toujours à l'instruction.

Vu la proximité des 48 heures après mon audition devant Mme GOUVERNEUR, il est quasi certain que des personnes visées lors de mon audition ont tenté de mettre un terme à l'instruction par mon élimination physique. La jonction des procédures doit donc se faire.

Il devient urgent de récupérer les vidéos de la SEMITAG du 12 novembre 2022 (voir photo du lieu) avant qu'elles soient effacées suite à leur délai de conservation légal malgré mon signalement puis ma lettre recommandée.

Veillez agréer Madame, Monsieur le Doyen mes respectueuses salutations.

Pièces jointes :

- L'entier dossier envoyé à l'IGPN à Paris
- Le lieu du crime en photo commentée